

# Dossier de presse



// Service Presse

Tél. 02 40 41 67 06

presse@nantesmetropole.fr

## Qualité et sécurité d'approvisionnement en eau potable :

## Nantes Métropole présente sa nouvelle usine de l'eau et annonce un ambitieux plan d'assainissement

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 20 JUIN 2024



**Conférence de presse en présence de :** Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole, Robin Salecroix, vice-président de Nantes Métropole délégué à la politique de l'eau et à l'assainissement, Michel Ménard, président du Conseil départemental de Loire-Atlantique et Chloé Girardot Moitié, vice-présidente du Conseil départemental de Loire-Atlantique déléguée aux ressources, aux milieux naturels, à la biodiversité et à l'action foncière.

## **Sommaire :**

<b>Communiqué de synthèse</b>	<b>p.3</b>
<b>Une nouvelle usine de l'eau potable pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain de la Métropole</b>	<b>p.6</b>
<b>Une politique publique ambitieuse pour préserver les ressources précieuses en eau</b>	<b>p.9</b>
<b>Un été autour de l'eau : un programme de sensibilisation tout au long de la saison estivale</b>	<b>p.11</b>

# Communiqué de synthèse

## Nantes Métropole présente sa nouvelle usine de l'eau et annonce un ambitieux plan d'assainissement

Dernier fleuve sauvage d'Europe, la Loire offre un approvisionnement en eau brute permettant de répondre aux besoins en eau potable de la métropole. Elle fait l'objet de toutes les attentions. La politique publique de l'eau de Nantes Métropole vise à améliorer la qualité de l'eau, à sécuriser son usage en tant que ressource et, plus largement, à protéger et restaurer les milieux aquatiques et les cours d'eau. L'entretien, la maintenance ou le renouvellement des équipements sont ainsi au cœur de la démarche de qualité menée par l'agglomération. À chaque étape du cycle de l'eau, des analyses et des contrôles permanents permettent de s'assurer de la bonne qualité de l'eau. Afin de s'adapter aux besoins de demain, Nantes Métropole a entrepris dès 2010 la modernisation de son usine de l'eau. À l'heure de la bifurcation écologique, avec un investissement de 90 M€, ce nouvel équipement permettra un traitement de l'eau plus sécurisé et adapté aux aléas climatiques induits par le bouchon vaseux.

*«L'eau est un bien commun qui se trouve au carrefour d'enjeux vastes et nombreux et mérite toute notre attention, qu'il s'agisse de la qualité du service public rendu aux usagers, de la bifurcation écologique et de la préservation de la ressource, ou du caractère social de la politique que nous menons à travers l'instauration de la tarification solidaire. A cela s'ajoutent de nouvelles préoccupations : effets du changement climatique sur les milieux, pollutions émergentes... Pour affronter ces mutations, le territoire s'adapte avec une nouvelle usine de l'eau plus performante pour augmenter sa production et garantir une eau de qualité pour tous les habitants dans les décennies à venir. Par ailleurs, pour répondre aux enjeux actuels et à venir, un nouveau schéma directeur de l'assainissement sera proposé au vote du prochain conseil métropolitain. Il vise d'ici 2040 à réduire les rejets d'eaux usées dans les milieux naturels. Ce vote historique témoigne de l'impératif écologique et de notre volontarisme réaffirmé sur ce sujet stratégique. »*

**Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole**

*«L'eau est un bien commun que nous devons protéger et dont nous devons sécuriser l'approvisionnement pour les années à venir. Les impacts du changement climatique sur le cycle de l'eau (sécheresses et inondations) nous rappellent que nous devons poursuivre et renforcer encore nos efforts en la matière. Depuis le début du mandat, l'accélération opérée sur notre politique publique eau et assainissement s'est illustrée de nombreuses manières. Au-delà de la livraison de la nouvelle usine de l'eau pour un montant global de 90 M€, le futur schéma directeur assainissement soumis au Conseil métropolitain le 28 juin prochain dédiera une enveloppe de 800 millions d'euros d'investissements sur les 15 prochaines années. Avec un double objectif : fiabiliser notre service public et réduire drastiquement notre empreinte environnementale. La diversité des actions que nous menons se décline également avec la réforme de la tarification de l'eau et la pérennisation de la tarification sociale, la démarche d'économie de la ressource auprès des 24 communes ou encore le travail de raccordement pour les populations vulnérables. »*

**Robin Salecroix, vice-président de Nantes Métropole délégué à la politique de l'eau et l'assainissement**

## 90 M€ pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable sur le territoire

L'usine de la Roche était composée d'une vingtaine d'ouvrages d'âges différents dont certains arrivaient en fin de vie, Nantes Métropole en a anticipé la modernisation dès 2010. Près des deux-tiers des installations ont ainsi été reconstruits, pour, au final, avoir une usine plus compacte et plus efficace. Le programme inclut à la fois la reconstruction à neuf de certains ouvrages existants pour atteindre aujourd'hui une capacité de traitement garantie de 160 000 m<sup>3</sup>/j, avec une extension possible à 200 000 m<sup>3</sup>/j.



Sur le site de La Roche, se déployant sur 12 hectares en bord de Loire, cette nouvelle usine de traitement de l'eau potable compte cinq nouveaux bâtiments. Ceux-ci abritent notamment de nouveaux process techniques destinés à pérenniser la qualité de l'eau, notamment une étape de décantation plus performante avec le process « Actiflo », des nouveaux filtres à sable et un procédé de désinfection par lampes ultraviolet qui constitue une protection supplémentaire contre les parasites.

**Avec un budget s'élevant à 90 M€, dont 71,5 M€ financés par Nantes Métropole, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne y a contribué à hauteur de 12,5 M€ et le Département de Loire-Atlantique à 6 M€.**

## Un équipement plus efficace face au bouchon vaseux

Le phénomène naturel du bouchon vaseux, caractéristique des estuaires, est une problématique qui affecte la production en eau potable à Nantes. Il peut se rencontrer principalement lors des périodes de basses eaux (lorsque le débit de la Loire est très faible) sont croisées avec de forts coefficients de marée. Les sédiments chargés de matières organiques s'agglomèrent et forment une zone de très forte turbidité. L'eau de la Loire est alors excessivement chargée et elle est susceptible de réduire temporairement la capacité de traitement de l'usine de la Roche de l'usine. Plus efficaces, les nouvelles installations pourront traiter plus facilement cette eau chargée en turbidité et maintenir ainsi la conformité de l'eau potable produite pour les habitants du territoire.

## Une politique publique ambitieuse pour préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques

La politique publique de l'eau est pilotée par Nantes Métropole pour les 24 communes du territoire. Elle est conduite de façon intégrée sur l'ensemble du cycle de l'eau : la production et distribution d'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif des eaux usées mais également la restauration des milieux aquatiques et gestion des eaux pluviales. Les enjeux de transition écologique, de solidarité, d'implication des citoyens-usagers et d'innovation sont également au cœur des préoccupations métropolitaines et viennent irriguer la politique de l'eau au même titre que l'ensemble des politiques publiques portées par la Métropole. A l'heure de la bifurcation écologique, Nantes Métropole revoit donc ses ambitions à la hausse pour un territoire plus résilient.

Après avoir adopté un schéma directeur pour les milieux aquatiques en février 2024 pour restaurer la qualité de ses cours d'eau, Nantes Métropole va voter un nouveau schéma directeur de l'assainissement au prochain Conseil métropolitain. Ce plan, appelé "SyAM 2040" (SyAM pour Systèmes d'Assainissement de la Métropole), vise à moderniser les systèmes d'assainissement de Nantes Métropole pour accompagner le développement territorial, répondre aux défis environnementaux et garantir un service de qualité.

Le schéma se concentre sur quatre grands enjeux :

1. Adapter la capacité des systèmes d'assainissement pour soutenir la croissance de la métropole
2. Réduire l'impact des eaux usées sur les milieux aquatiques en améliorant leur collecte et transfert
3. Développer un service fiable et abordable pour les usagers
4. Réduire l'empreinte écologique du service en visant la neutralité énergétique

Les actions prévues incluent la création et l'extension de stations d'épuration, la gestion des boues d'épuration par co-incinération, le redimensionnement des réseaux de collecte et la construction de bassins de stockage et la lutte contre les eaux claires parasites par la réhabilitation de réseaux et branchements. Ce plan devrait réduire de 80% les flux annuels de rejets d'eaux usées et produire environ 40 GWh/an de biométhane d'ici 2050. Le coût total estimé pour ces actions est de 800 millions d'euros jusqu'à 2040.



### Un été autour de l'eau : un programme de sensibilisation tout au long de la saison estivale

Afin de sensibiliser les habitants de la collectivité à la préservation de la ressource en eau, Nantes Métropole organise une série d'événement grand-publics tout au long de l'été. Balades près de la Loire et des cours d'eaux, conférences et navigations fluviales, toutes ces animations permettront aux habitants du territoire de découvrir la richesse et la fragilité des écosystèmes aquatiques locaux et de découvrir le travail des agents de la régie de l'eau de Nantes Métropole.

L'ensemble de la programmation est à retrouver ici - <https://www.calameo.com/read/0045904581e373b713db2?page=1>

#### Économiser la ressource en eau

Conjointement à la modernisation de ses équipements, Nantes Métropole invite les habitants du territoire à adopter un comportement éco-responsable, notamment en limitant leur consommation en eau. Afin de les accompagner dans cette démarche, la Ville de Nantes a distribué plus de 18 000 mousseurs l'année dernière. Elle a également subventionnée l'achat d'un récupérateur d'eau à hauteur de 50 euros par foyer.

# Une nouvelle usine de l'eau potable pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain de la Métropole

L'usine de production d'eau potable de la Roche telle qu'on la connaît aujourd'hui a été construite au début des années 1970. Cet équipement industriel d'intérêt commun produit environ 38 millions de m<sup>3</sup>/an et alimente 85% des habitants de Nantes Métropole. Depuis sa création, elle a fait l'objet d'améliorations successives pour répondre aux évolutions technologiques et aux exigences croissantes de qualité de l'eau. Composée d'une vingtaine d'ouvrages d'âges différents dont certains arrivaient en fin de vie, Nantes Métropole a anticipé en 2010 la modernisation de l'usine de la Roche. Près des deux tiers du site ont ainsi été reconstruits, pour, au final, avoir une usine plus compacte et plus efficace. Le programme inclut à la fois la reconstruction à neuf de certains ouvrages existants pour atteindre aujourd'hui **une capacité de traitement garantie de 160 000 m<sup>3</sup>/j, avec une extension possible à 200 000 m<sup>3</sup>/j.**

Sur le site de La Roche, se déployant sur 12 hectares en bord de Loire, cette nouvelle usine de traitement de l'eau potable compte cinq nouveaux bâtiments. Ceux-ci abriteront notamment de nouveaux process techniques destinés à pérenniser la qualité de l'eau, dont une étape de décantation plus performante avec le process « Actiflo », des nouveaux filtres à sable et un procédé de désinfection par lampes ultraviolet qui constitue une protection supplémentaire contre les parasites.

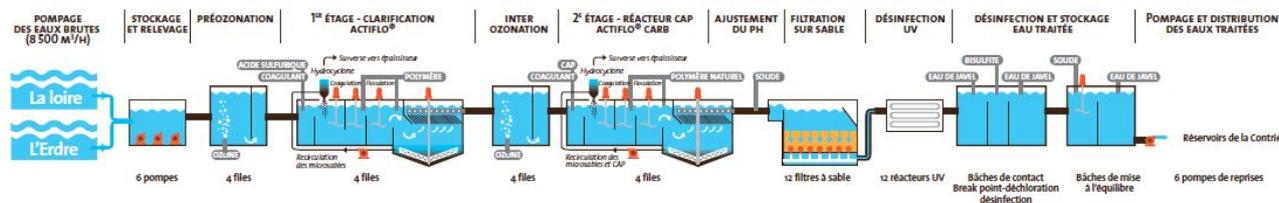
Bâtiment actiflo



## Un nouveau procédé pour traiter plus facilement le bouchon vaseux

Grâce à la décantation lestée des procédés Actiflo® & Actiflo carb®, la turbidité, les matières organiques, les pesticides et les polluants émergents sont efficacement traités. Ce procédé, retenu pour l'usine de la Roche, permet de traiter plus de volume d'eau en moins de temps et d'obtenir une eau clarifiée avec des surfaces d'ouvrages réduites.

## Le process de traitement de l'eau potable





### 3 années d'études préliminaires

Pour définir les meilleurs procédés de traitement pour la modernisation de l'usine et imaginer les conditions de production d'eau potable pour les années futures, trois ans d'étude ont été nécessaires. Ces études ont permis de calibrer l'usine pour une production de 160 000 m<sup>3</sup>/j, extensible à 200 000 m<sup>3</sup>/j. Plusieurs options ont été envisagées sur la réhabilitation d'une partie des ouvrages ou le remplacement de ceux en fin de vie.

L'étude a porté sur le maintien en service des ouvrages pendant l'opération de modernisation, l'efficacité de l'organisation et les contrôles nécessaires à la réception des prestations. Le groupement de partenaires a précisé de façon aussi exhaustive et explicite que possible l'ensemble des contraintes et exigences s'appliquant à l'opération pour répondre au programme. Le projet architectural a été pensé de façon très souple pour s'adapter aux améliorations du projet par les offres des constructeurs.

### Un chantier circulaire

Nantes Métropole a initié une démarche environnementale pour que le chantier de modernisation de l'usine de l'eau soit un chantier "propre". Tout au long du chantier, la maîtrise d'œuvre a appliqué les engagements de la charte "chantier propre". Elle comprend : la gestion des déchets de chantier, la réduction, le tri, la valorisation ou le réemploi des déchets sur site, la réduction des nuisances et pollutions du chantier : le traitement des eaux de chantier, la limitation de la poussière, du bruit, et des gênes de la circulation, l'utilisation de matériaux de construction choisis en fonction de leurs niveaux de performances thermiques et de leurs impacts environnementaux.

### Les partenaires financiers

Le coût de cette nouvelle usine s'élève à **90 000 000 € HT avec un financement de :**

- **Nantes Métropole** : 71 500 000 €
- **Agence de l'Eau Loire-Bretagne** : 12 512 000 €
- **Le Département de Loire-Atlantique** : 6 000 000 €

**Les entreprises au service du projet :** deux groupements d'entreprises sont en charge de la modernisation de l'usine de production d'eau potable de La Roche.

La maîtrise d'œuvre - Cabinet Merlin : conseil et ingénierie en environnement ; Artelia Ville et Transport : conseil, ingénierie et management de projet ; Forma 6 : architecture, urbanisme et paysage ; Square Strategy : conseil en stratégie décisionnelle et opérationnelle ; Eau de Paris : opérateur public en charge de la production et de la distribution de l'eau dans Paris ; Double Mixte : conseil en communication des territoires et des acteurs publics ; Étamine : conception environnementale du bâtiment ; DEKRA : contrôleur technique ; Bureau VERITAS : coordonnateur ; SPS Groupement GIRUS / EGIS Eau : assistant maître d'ouvrage.

La construction – Lot 1 - OTV : conception et construction d'installations et de systèmes de traitement d'eau ; Eiffage Construction Pays de la Loire : bâtiment, génie civil ; GTM : construction et génie civil ; SADE / ATP / SOGEA Atlantique : groupement canalisateur. La Démolition - Lot 2 : Société GENIER DEFORGE : Démolition et déamiantage des anciens ouvrages et réseaux ; Bouygues Energies Services : Travaux de dévoiement et consignation de réseaux secs.

# La longue histoire de l'usine de La Roche

Longtemps, ce furent les puits qui alimentèrent en eau "potable" les habitants de la ville de Nantes. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'établissement de l'usine de La Roche représente un premier pas vers la mise en place d'un système d'alimentation en eau potable.

## 1. La création de l'usine

Mise en service de l'usine de l'eau de La Roche

1<sup>er</sup> juin. Naissance du Service municipal de l'eau

1895 1896 1897 1898 1899 1900 1901 1902 1903 1904 1905

Installation de la machine à vapeur n°1, de fabrication Ibsenouveau-Lutz, dite "à la Centrale"; usine produit 12 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour

Usine produit 20 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour

Construction de la machine à vapeur n°2, de fabrication Ibsenouveau-Lutz, dite "à la Centrale"; usine produit 40 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)

Construction de l'ouvrage de protection de la prise d'eau en Loire

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)

1901-1904. Construction des premiers bassins : 16 bassins dégrossisseurs (gravier) et 16 bassins filtrants (sables)



Usine de La Roche, vue d'ensemble, 1905



Usine de La Roche, vue intérieure, 1905



Usine de La Roche, vue extérieure, 1905



Usine de La Roche, vue intérieure, 1905

Construction du rebis électrolyseur en bord de Loire pour améliorer le passage

1930 1931 1932 1933 1934 1935

Construction du second groupe de bassins sur le site existant de la Galignière : 16 bassins dégrossisseurs et 12 bassins filtrants

Mise en place du système "Dooz-Olivier" (coagulation) et décoloration

1935 1936 1937 1938 1939 1940 1941 1942 1943 1944

11 août. Sabordage par les Allemands du réseau électrique avant leur évacuation de Nantes

18 juin. Destruction de l'usine et de ses installations, bombardements anglo-américains

18 juin. Installation du barrage-refouleur des Ponts et Chaussées pour remplacer l'usine hors service

1944 1945 1946 1947 1948 1949 1950 1951 1952 1953

1945-1953. Extension des installations de pompage et de filtration

Construction de la seconde station de pompage en Loire (pont de la Vendée)

Construction du canal d'amènée d'eau brute

Mise en route d'installations provisoires

1953 1954 1955 1956 1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964

Construction d'une prise d'eau de secours en Etré

1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

1981-1982. Début de la reconstruction de l'usine

1981-1982. Début de la reconstruction de l'usine

1981-1982. Début de la reconstruction de l'usine

## 2. Seconde Guerre Mondiale : la destruction de l'usine

## 3. La renaissance de l'usine

18 mai, 7, 8 et 12 juin. Destruction de l'usine et de ses installations, bombardements anglo-américains

18 juin. Installation du barrage-refouleur des Ponts et Chaussées pour remplacer l'usine hors service

1944 1945 1946 1947 1948 1949 1950 1951 1952 1953

11 août. Sabordage par les Allemands du réseau électrique avant leur évacuation de Nantes

18 juin. Destruction de l'usine et de ses installations, bombardements anglo-américains

18 juin. Installation du barrage-refouleur des Ponts et Chaussées pour remplacer l'usine hors service

1944 1945 1946 1947 1948 1949 1950 1951 1952 1953

1945-1953. Extension des installations de pompage et de filtration

Construction de la seconde station de pompage en Loire (pont de la Vendée)

Construction du canal d'amènée d'eau brute

Mise en route d'installations provisoires

1953 1954 1955 1956 1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964

Construction d'une prise d'eau de secours en Etré

1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

## 4. L'évolution de l'usine

1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

1965-1975. Construction de flocculateurs, décanteurs, filtres à sable, traitement à l'ozone

Usine produit 400 000 m<sup>3</sup> par jour (sur 24 heures)

Construction d'un groupe filtrant à charbon actif

1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

1981-1982. Début de la reconstruction de l'usine

# Une politique publique ambitieuse pour préserver les ressources précieuses en eau

La politique publique de l'eau est pilotée par Nantes Métropole pour les 24 communes du territoire. Elle est conduite de façon intégrée sur l'ensemble du cycle de l'eau : la production et distribution d'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif des eaux usées mais également la restauration des milieux aquatiques et gestion des eaux pluviales. Les enjeux de transition écologique, de solidarité, d'implication des citoyens-usagers et d'innovation sont également au cœur des préoccupations métropolitaines et viennent irriguer la politique de l'eau au même titre que l'ensemble des politiques publiques portées par la Métropole.



## Un nouveau schéma directeur de l'assainissement voté au prochain Conseil métropolitain

Ce schéma directeur a pour ambition d'anticiper les évolutions nécessaires des systèmes d'assainissement de Nantes Métropole pour accompagner le développement du territoire. Il viendra ainsi répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, dans le respect de l'évolution des réglementations environnementales et de la qualité de service attendue par les habitants.

Avec ce schéma directeur intitulé « SyAM 2040 » (Systèmes d'Assainissement Métropolitain à horizon 2040), élaboré en coconstruction avec les services de l'État, Nantes Métropole répondra aux 4 grands enjeux identifiés pour l'assainissement :

- l'adaptation de la capacité des systèmes d'assainissement pour accompagner le développement de la métropole ;
- la réduction de l'impact de l'assainissement des eaux usées sur les milieux aquatiques, en érigeant l'amélioration de la collecte et le transfert des eaux usées comme cibles prioritaires ;
- le développement d'un service d'assainissement fiable et de qualité tout en maîtrisant son coût pour l'utilisateur ;
- la réduction de l'empreinte écologique du service d'assainissement dans une perspective d'adaptation au changement climatique et de respect des futures exigences de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines en révision, visant à moyen terme la neutralité énergétique des systèmes d'assainissement.

Ce schéma d'assainissement, divisé en 4 grands volets, comprend les actions structurantes suivantes :

- Volet « stations d'épuration » : la création d'une station d'épuration de 100 000 équivalents-habitants sur le site de la Prairie de Mauves à échéance de 2031 pour soulager le réseau de transport des eaux usées et permettre la poursuite du développement urbain du Nord-Est de la Métropole ainsi que l'extension des stations d'épuration de la Petite Californie à Rezé, de Saint Jean de Boiseau et de Bouaye.
- Volet « gestion des boues d'épuration » : la mise en œuvre d'une co-incinération des boues d'assainissement sur les UVE Prairie de Mauves sur Nantes, et Arc-en-Ciel sur Couëron.
- Volet « collecte et transfert des eaux usées » : le redimensionnement de 48 km de réseaux gravitaires d'eaux usées, de 30 km de réseaux de refoulement, création ou redimensionnement de 33 postes de refoulement et création de 32 bassins de stockage-restitution à l'horizon 2040 pour un volume total de stockage de près de 31 000 m<sup>3</sup>.
- Volet « lutte contre les eaux claires parasites » : la reconstruction ou réhabilitation, sous maîtrise d'ouvrage de Nantes Métropole, d'environ 5 300 branchements (partie publique) et de plus de 118 km de réseaux publics à réhabiliter ou reconstruire et la mise en conformité pour mauvais raccordement ou défaut d'étanchéité de 8400 branchements sous maîtrise d'ouvrage privée.

En termes d'impact environnemental, cette stratégie doit permettre de réduire de 80% les flux annuels déversés depuis les secteurs de collecte séparative des eaux usées vers les milieux aquatiques, participant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'eau pour tendre vers le bon état écologique. Elle doit aussi permettre de produire, sur la base des gisements de boues attendus en 2050, environ 40 GWh/an de biométhane à partir des stations d'épuration (soit la consommation moyenne de près de 2 900 foyers), dont 1/4 au bénéfice du service d'assainissement et 3/4 injecté dans le réseau. Elle permettra aussi la production de 18 GWh/an lié à la valorisation thermique par co-incinération dans les Unités de Valorisation Énergétiques de Nantes Métropole.

Le montant total prévisionnel du plan d'actions du schéma directeur assainissement des eaux usées s'établit à environ 800 millions d'euros jusqu'à 2040.

### Les chiffres clés :

- La création d'une station d'épuration de **100 000 équivalents-habitants** sur le site de la Prairie de Mauve
- Le redimensionnement de :
  - **48 km de réseaux gravitaires d'eaux usées**
  - **30 km de réseaux de refoulement**
- La création de :
  - **33 postes de refoulement**
  - **32 bassins de stockage-restitution pour un volume total de stockage de près de 31 000 m<sup>3</sup>**
- La reconstruction ou réhabilitation de :
  - **5 300 branchements** (partie publique)
  - **118 km de réseaux publics**
- La mise en conformité pour mauvais raccordement ou défaut d'étanchéité de **8400 branchements sous maîtrise d'ouvrage privée**
- **Une réduction de 80% des flux annuels déversés** depuis les secteurs de collecte séparative des eaux usées vers les milieux aquatiques

# Un été autour de l'eau : un programme de sensibilisation tout au long de la saison estivale

Afin de sensibiliser les habitants de la collectivité à la préservation de la ressource en eau, Nantes Métropole organise une série d'événements grand public tout au long de l'été. Balades près de la Loire et des cours d'eaux, conférences et navigations fluviales, toutes ces animations permettront aux habitants du territoire de découvrir la richesse et la fragilité des écosystèmes aquatiques locaux et de découvrir le travail des agents de la régie de l'eau de Nantes Métropole.

L'ensemble de la programmation est à retrouver ici -  
<https://www.calameo.com/read/0045904581e373b713db2?page=1>



## Un été autour de l'eau

ANIMATIONS ET  
SENSIBILISATION



### PROGRAMME

**25 RENDEZ-VOUS  
SUR LA MÉTROPOLE**

- ◆ Balades au bord de l'eau
- ◆ Parcours du circuit d'eau potable
- ◆ Découverte de la faune aquatique
- ◆ Astuces économies d'eau

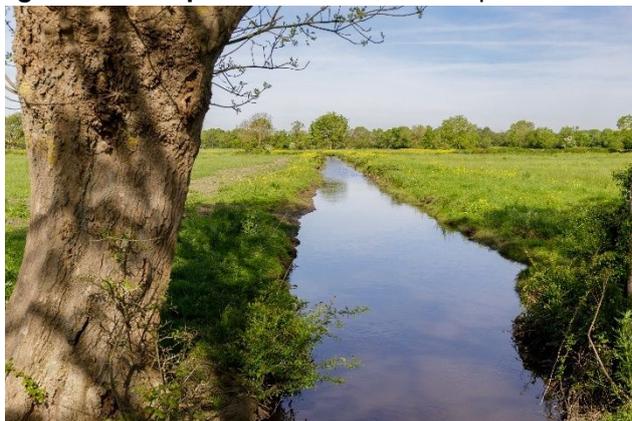


[metropole.nantes.fr](http://metropole.nantes.fr)



## Améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en Loire-Atlantique

L'eau est un marqueur fort en Loire-Atlantique, lorsqu'on parcourt les paysages et sa géographie. Bordé par l'océan Atlantique et ses 133 km de côtes, traversé par **le plus long fleuve de France** sur 105 km, irrigué par de nombreux cours d'eaux comme la Sèvre, l'Erdre, le canal de Nantes à Brest, le département abrite le lac de Grand-Lieu, **le plus grand lac de plaine de France** et se positionne au 2e rang des départements de France, de par ses surfaces en **zones humides**. L'emblématique estuaire, le marais Breton, de Mazerolles... où que l'on soit, l'eau n'est jamais loin en Loire-Atlantique. C'est une ressource précieuse, **un bien commun, mais particulièrement menacé**, qui subit de multiples pressions : activités industrielles et agricoles, ruissellement des eaux pluviales, rejets, pollutions... Ces pressions altèrent tant la quantité d'eau disponible, nous l'avons constaté avec les épisodes des sécheresses et la vigilance sur l'eau potable, que sa qualité : la **fragilité de l'alimentation en eau potable** demeure, notamment en lien avec la pollution chronique des ressources et le changement climatique dont on perçoit déjà une incidence sur l'augmentation des besoins et la baisse des volumes d'eau pouvant être prélevés, ainsi que sur la dégradation de la qualité de l'eau. **C'est le sens des travaux de modernisation de l'usine des eaux de La Roche.**



## Une nouvelle stratégie départementale pour sécuriser la ressource en eau

Le Département participe au financement des travaux de modernisation de cette usine à hauteur de **6 M€** versés à Nantes Métropole. Ce soutien s'inscrit dans le **schéma départemental 2007-2020 de sécurisation de l'alimentation en eau potable de Loire-Atlantique**. Le Département participera également à hauteur de 130 000 € à l'étude de faisabilité engagée par Nantes Métropole pour la réhabilitation de l'exhaure à Mauves-sur-Loire.

Pour **Michel Ménard**, président du Département de Loire-Atlantique : *« Il était naturel pour le Département de financer ces investissements importants. 2/3 des approvisionnements de la Loire-Atlantique proviennent de la Loire ce qui nous rend vulnérables pour une ressource essentielle. Alors que nous savons que le réchauffement climatique va conduire à une diminution du débit du fleuve en période estivale, nous devons continuer d'agir pour garantir notre alimentation en eau potable. »*

Le Département de Loire-Atlantique est déjà engagé à son échelle, et de manière globale sur la **reconquête de la qualité de l'eau** :

- ➔ Il contribue à améliorer la connaissance des milieux aquatiques et à suivre l'évolution des masses d'eau souterraines, ainsi, il cible mieux les **actions de préservation** à mettre en œuvre.
- ➔ Le **Comité départemental de l'eau** qu'il co-pilote avec l'État, vise à mobiliser tous les acteurs et partenaires afin de répondre aux enjeux de territoire.
- ➔ Les **contrats territoriaux eau** : le Département co-finance les actions et aménagements menés par les structures de gestion de l'eau des bassins versants.
- ➔ Le Département soutient le **GIP Loire Estuaire** pour la connaissance de l'estuaire de la Loire.
- ➔ Le Département poursuit son assistance technique à **l'assainissement** auprès de 42 communes en 2023 et trois établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Une étude est actuellement menée par le Département afin d'élaborer le **nouveau schéma départemental**, afin de **définir les besoins à l'horizon 2050** et les adaptations à prendre en compte avec l'évolution démographique, l'évolution climatique...